

CRIMES SANS CHÂTIMENT

L'ACTION HUMANITAIRE EN EX-YOUGOSLAVIE 1991-1993

PAR Michèle MERCIER

Trente-cinq mois de guerre en ex-Yougoslavie ont creusé de larges sillons dans les consciences et causé des souffrances incalculables aux peuples de la région. Après la campagne du Golfe et le chaos somalien, les acteurs militaires, politiques et humanitaires sont à nouveau face à face, quand ce n'est pas côte à côte.

Les agences des Nations Unies, les ONG, la Croix-Rouge, toutes cherchent à travailler malgré l'inertie de la communauté des Etats, qui permet à la barbarie de déployer tous ses effets sur le terrain. Au lieu de se décupler, le sens des responsabilités se dilue, et l'impunité, mère du mépris de la loi internationale, s'installe. En attendant un règlement durable du conflit.

Ce livre explore la route suivie par les organisations humanitaires en général et par le Comité international de la Croix-Rouge en particulier pour préserver des espaces de paix et venir en aide aux victimes du conflit; il dresse le bilan provisoire de leurs succès et de leurs échecs.

Michèle Mercier est au service du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont elle a dirigé le département de la Communication. Elle a effectué de fréquentes missions dans les zones d'intervention du CICR sur les cinq continents.

Distribution:

Pour la Belgique:
aux éditeurs, les Etablissements Emile Bruylant, s.a.,
Rue de la Régence 67, B-1000 Bruxelles.
Tél.: 02/512 98 45 – Fax: 02/511 72 02

Prix
540
francs
belges

Pour la France:
à la Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence,
20, rue Soufflot, F-75005 Paris.
Tél.: (1) 46 33 89 85 – Fax: (1) 40 51 81 85

90
francs
français

Pour la Suisse:
aux Editions Zoé,
Rue des Moraines, 11, CH-1227 Carouge-Genève.
Tél.: 022 342 05 78 – Fax: 022 343 29 64

24
francs
suisses

Version anglaise à paraître.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est l'organe officiel du Comité international de la Croix-Rouge. Publiée depuis 1869, elle a porté à l'origine le titre de «Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés», puis de «Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge».

Organe de réflexion, d'opinion et de référence sur la mission et la doctrine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* est également une publication spécialisée dans le droit international humanitaire et d'autres aspects de l'action humanitaire.

Chronique des activités internationales du Mouvement, qui garde la mémoire des événements, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* entretient un courant d'informations et constitue un lien entre les composantes du Mouvement.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en quatre éditions principales:

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE (depuis octobre 1869)

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis avril 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis janvier 1976)

en arabe: المجلة الدولية للصليب الأحمر
(depuis mai-juin 1988)

Elle publie également, en allemand, depuis janvier 1950, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Jacques Meurant, d' sc. pol., rédacteur en chef

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge

19, avenue de la Paix

CH - 1202 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses ou US\$ 18

le numéro 5 francs

Comptes de chèques postaux: 12 - 1767-1 Genève

Compte bancaire: 129.986.0 Société de Banque Suisse, Genève

Le *Comité international de la Croix-Rouge* (CICR) et la *Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* forment, avec les *Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est à l'origine du Mouvement. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des conflits armés internationaux et non internationaux et des troubles et tensions internes.

REVUE INTERNATIONALE

Spécial

**INTERDICTION ET RESTRICTION
DE L'USAGE DE CERTAINES ARMES**

Le principe des maux superflus

**Rapport du
Comité international
de la Croix-Rouge**

pour la

**Conférence d'examen de la
Convention de 1980 des Nations Unies
sur l'interdiction ou la limitation
de l'emploi de certaines armes classiques**

Problématique des armes à sous-munitions

**Les fondements historiques
de la démarche humanitaire**

*II – L'humanisme et
la pensée philosophique*

